

Auxiliaire Ambulancier

Formation professionnalisante

L'objectif de l'Auxi Ambu

L'objectif de la formation « Auxiliaire ambulancier » est d'acquérir les compétences nécessaires pour assister les ambulanciers lors des transports de patients. À la fin de la formation, vous serez capable de réaliser des missions de transport en toute sécurité, d'assurer l'accueil et le confort des patients, ainsi que de veiller à la bonne utilisation du matériel et à l'hygiène de l'ambulance. Vous saurez également travailler en équipe avec les professionnels de santé tout en respectant les procédures d'urgence et les normes de sécurité. Cette formation vous permettra de vous insérer professionnellement dans le secteur des transports sanitaires.

Chiffres clés :

100% **93%**
de réussite* de satisfaction*

79%
d'insertion professionnelle*

*sur 108 stagiaires formés en 2024
dont 6% d'abandon.
83 répondants aux enquêtes.

Durée de la formation

Formation mixte (présentiel et distanciel selon le positionnement pédagogique) d'une durée totale de 245 heures dont 140 heures en centre de formation et 105 heures en entreprise.

Durée hebdomadaire : 30 heures.

Nombre de places : 15.

La formation

Programme :

- Apprécier l'état clinique du patient, gestes et soins d'urgences (seul et / ou en équipe)
- Assurer la sécurité du transport sanitaire dans le respect des règles en vigueur
- Hygiène et prévention de la transmission des infections
- Respecter les règles de déontologie liées au statut et à l'activité d'auxiliaire ambulancier
- Communication professionnelle
- Technique de recherche d'emploi
- #APINESS
- Stages en entreprise
- Formation de Sauveteur Secouriste du Travail

Evaluations en cours de formation :

- Evaluation de l'acquisition des compétences :
 - Quiz
 - Entretien
 - Auto évaluation
 - Evaluation de la satisfaction à mi-parcours

A la fin de la formation :

- Evaluation finale :
 - Validation de la formation
- Evaluation de la satisfaction

Remise du certificat de compétences et de formation

Auxiliaire Ambulancier

Formation professionnalisante

Débouchés et poursuite de parcours

La formation oriente sur le métier d'auxiliaire ambulancier. Une poursuite de parcours est possible sur les titres professionnels de la branche du sanitaire et social, la possibilité d'obtenir une passerelle est étudiée au cas par cas.

Modalités et moyens

- Intervenants et formateurs spécialisés et expérimentés dans leurs domaines d'intervention
- Formation situation travail
- Mise en situation professionnelle
- Projets concrets réalisés en collaboration avec les entreprises partenaires
- Ressources multimédias
- Plateforme Form-e®
-

Suivi des apprenants pendant et après la formation (tutorat, accompagnement individualisé, aide à l'insertion professionnelle)

Recrutement et pré-requis

La formation s'adresse aux :

- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail bénéficiant d'une expérience professionnelle significative et ayant un projet professionnel défini dans ce secteur,
- Bénéficiaires RSA
- Jeunes de - de 26 ans orientés par la Mission Locale
- Candidats reconnus handicapés par la MDPH intégrant un milieu ordinaire de formation soumis aux même conditions d'accès que les autres publics

Pré-requis :

- Niveau 3ème des collèges minimum (lecture, écriture, calcul).
- Ne pas avoir de contre indication médicale

L'intégration de la formation se fait en moyenne dans les 15 jours suivant le recrutement.

Coûts et financements

Demandeurs d'emploi : Formation est gratuite et rémunérée, financée par le Conseil Régional d'Île de France et le Fonds Social Européen

Salariés : Nous contacter

Où et quand se former ?

L'AFCI propose des ouvertures de formation tout au long de l'année, consultez les dates sur notre site internet !

Madame Mazeen RANAMOHAMMAD, Coordinatrice mazeen.ranamohammad@afci-formation.fr